

## Questions posées pendant le débat jeudi 26 novembre 2020

### Première partie : (pacte vert, neutralité carbone 2050, loi climat)

- 1) de Guilmin : Je comprends l'importance de la neutralité carbone, mais cela me semble insuffisant. Quid de la gestion des ressources et de l'organisation d'une croissance supportable (pour la planète) sustainable growth) ?

Vous avez raison! C'est pourquoi, l'objectif du Green Deal est de transformer l'économie de l'UE vers un avenir durable au sens large: le climat et la planète. Je n'ai pas eu le temps de parler du volet non-climatique qui est lié bien sûr lié au volet climatique par des interdépendances. Il y a déjà plusieurs initiatives qui ont été prises :

- Stratégie pour la biodiversité ([https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/eu-biodiversity-strategy-2030\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/eu-biodiversity-strategy-2030_fr))
- Stratégie « De la ferme à la table » qui porte sur toute la chaîne alimentaire ([https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/farm-fork\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/farm-fork_fr))
- Proposition de 8ème Plan d'Action pour l'Environnement ([https://ec.europa.eu/environment/strategy/environment-action-programme-2030\\_fr](https://ec.europa.eu/environment/strategy/environment-action-programme-2030_fr))

Outre la négociation cours de la nouvelle PAC durable, d'autres actions sont annoncées:

- Nouvelle stratégie sur les forêts
- Plan d'action zero-pollution air, sol, eau
- Plan pour restaurer les sites pollués

- 2) question collective de Gaudaire, Corentin, Kuehne, Nagel : Les émissions "importées" par les pays européens sont-elles prises en compte dans le calcul des émissions de GES ?

Non, pas actuellement et c'est un problème que la Commission essaie de résoudre, non pas en les comptabilisant dans nos émissions (sous l'Accord de Paris, chaque partie de l'accord rapporte ses propres émissions) mais en prenant des mesures qui incitent à réduire ces émissions importées. L'outil principal sera le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières qui sera proposé d'ici l'été 2021. L'initiative sur le méthane va également dans ce sens ([https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/FS\\_20\\_1843](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/FS_20_1843)).

## **Deuxième partie : (budget climat)**

- 1) de Louis : La difficile négociation du budget européen (le CFP 2021-2027 couplé avec le plan de relance Next Generation EU, pour un total de 1800 Mrds € !) prévoit de nouvelles ressources propres, dont une taxe sur les plastiques. Est-ce une chance de succès ?

Le principe en est acquis: les 27 chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé à l'unanimité lors du Conseil européen de juillet 2020 que la taxe plastiques entrerait en vigueur le 1er janvier 2021. Pour les autres nouvelle ressources propres, il y a aussi accord de principe mais c'est plus ouvert: la Commission européenne doit encore faire des propositions et il est possible - sinon probable - qu'il y ait des désaccords sur les détails de mise en oeuvre (taux etc) donc des négociations difficiles.

## **Troisième partie : (relation extérieure)**

- 1) ...de Justine : A propos du Brexit, est-ce que le retrait du Royaume Uni est susceptible d'affecter (négativement) la politique climatique européenne ?

L'UE perd indubitablement un membre ambitieux sur le climat mais il me semble qu'il reste une majorité suffisante d'EM qui souhaitent avancer et comme je l'ai expliqué, l'équation coûts/benefices a évolué très positivement et les pays comprennent de plus en plus que c'est aussi dans leur intérêt.

- 2) ...de Louis : Vous avez rappelé à juste titre que l'environnement est une affaire globale. L'arrivée à la Maison Blanche de Joe Biden, et la nomination de John Kerry comme secrétaire à l'environnement sont donc une bonne nouvelle, par rapport à l'administration Trump. Peut-on alors envisager un leadership de l'Europe en matière environnementale avec l'appui des USA ? Merci

Oui, c'est exactement le sens de la proposition de la Présidente de la Commission et du HR du 2 décembre: voir [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_2279](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_2279).

L'Europe cherche aussi un partenariat avec d'autres régions du monde et en particulier avec la Chine qui a annoncé des objectifs climatiques ambitieux.

## **Quatrième partie : Questions/réponses**

- 1) La médiatrice européenne Emily O'Reilly vient de dénoncer hier l'attribution par la commission européenne d'un contrat de conseil au fond Black Rock. Ce contrat de conseil porte sur une mission d'expertise afin d'intégrer les facteurs environnementaux sociaux et de gouvernance dans les règles bancaires. Or Black Rock est l'un des plus grands financeurs mondiaux de l'industrie des énergies fossiles. Que pensez-vous de ce conflit d'intérêt manifeste, ne risque-t-il pas de compromettre gravement la politique climatique européenne ?



Je rappelle que la médiatrice n'a pas constaté de mauvaise administration de la part de la Commission mais seulement constaté à juste titre que les règles existantes (que la Commission a donc dû respecter) n'étaient pas suffisantes pour éviter ce type de situation.

Par ailleurs, je ne pense pas que ce contrat risque de « compromettre gravement la politique climatique européenne ». D'abord parce que la Commission a d'autres sources d'information et que les objectifs climatiques ne sont de toutes façons pas décidés à son niveau. Ensuite parce que, outre ses compétences incontestées sur le sujet, il est fort probable que Black Rock cherche au contraire à se débarrasser de sa mauvaise réputation sur le sujet en faisant des recommandations ambitieuses et si tel est le cas, elle priverait les investisseurs « fossiles » d'arguments pour s'opposer aux mesures. Par ailleurs, les actifs fossiles de Black Rock perdent déjà et perdront de plus en plus de leur valeur et Black Rock est donc dans une situation où elle a un intérêt objectif à se réorienter. La question est comment et à quel rythme ... pas sûr qu'elle ait intérêt à trainer.

- 2) ...de Paulin / BIODIVERSITÉ : Vous n'avez pas parlé de la biodiversité (un des grands objectifs du Green Deal), une source de débats (notamment par sa présence dans plusieurs secteurs). Pensez-vous une bonne application des futures normes par les Etats ? Nous avons vu certains écarts par le passé, comme la France concernant la chasse d'oiseaux protégés.

Oui, la Commission vient d'envoyer à la France un avis motivé (dernière étape avant la saisine de la Cour de Justice) sur les tourterelles des bois ([https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/inf\\_20\\_2142](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/inf_20_2142)). L'environnement (et l'efficacité énergétique!) est en effet le secteur le plus problématique dans l'application des règles européennes.

- 3) ...Vous êtes une spécialiste des énergies. Pouvez-vous nous éclairer sur l'implication de l'EU pour développer l'hydrogène obtenu à partir des énergies renouvelables.

Les principaux éléments à retenir sont les suivants:

- La Commission a fixé des objectifs clairs à 2024 (6 GW de capacité d'électrolyseurs et 1 million de tonnes d'H2 renouvelable), à 2030 (40 GW et 10 millions de tonnes) et à partir de 2030 (déploiement à grande échelle, surtout dans les industries difficiles à décarboner). Sa stratégie vise à créer des conditions de marché favorables en stimulant la demande et l'offre.
- Elle a lancé avec tous les acteurs de la filière une Alliance européenne pour l'H2 propre et fera des propositions sur les normes (par ex. sécurité) et les règles de marché (pour éliminer certains obstacles dans l'accès de l'H2 aux marchés)
- Elle active toutes les autres politiques pertinentes (recherche, international)

Pour le détail, je vous suggère d'aller sur [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/FS\\_20\\_1296](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/FS_20_1296) ou de lire le texte entier: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0301&from=EN>



- 4) de Guerinet : Bonsoir. Pour éviter les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, est-ce que le Pacte Vert favorise les circuits-courts à l'échelle nationale donc ?

Les circuits courts sont déjà une priorité de la PAC actuelle et de la précédente, avec des possibilités d'aide notamment sous le volet « développement rural » et les propositions pour la nouvelle PAC renforcent cette orientation. Par ailleurs conformément au principe du pollueur payeur inscrit dans le traité, la Commission prône depuis longtemps une « internalisation des coûts externes » dans les transports et en particulier la taxation du kérosène aérien et maritime. Cet objectif est repris dans le Pacte vert. Cela demandera malheureusement l'unanimité.

- 5) Pensez-vous que les métiers en lien avec l'environnement sont ceux du futur ?

Certainement. Il est par exemple établi que la valeur ajoutée européenne et l'emploi créés pour chaque MWh d'énergie renouvelable produit sont supérieurs à ceux liés aux énergies fossiles (que nous importons pour la très grande majorité). La situation dans les activités liées à l'économie circulaire est assez semblable: on recycle en Europe plutôt que d'importer de nouvelles matières premières.

A court terme, la plus grande source d'emplois se trouve dans la rénovation thermique des bâtiments. Par ailleurs beaucoup de recherche et de développement sont encore nécessaires sur les nombreuses technologies propres qui ne sont pas matures et dans le domaine du numérique (gestion intelligente du chauffage/AC dans les immeubles, gestion des réseaux électriques, plateformes d'échanges entre « consommateurs » etc).

- 6) Quid de la quantité d'énergie phénoménale nécessaire pour la production d'hydrogène comme carburant, actuellement ce n'est pas une solution réellement verte ?

Actuellement, l'hydrogène est produit à partir d'énergies fossiles et donc pas vraiment « vert » en effet. L'objectif du Pacte vert est de développer une filière d'H2 vert compétitive par rapport à cet H2 « fossile ». Du point de vue de la physique, la production d'H2 ne peut évidemment par nature que rester moins « efficace » que l'utilisation directe de la source d'énergie renouvelable. Mais l'H2 est précisément destiné en priorité à résoudre le problème de quelques activités qu'il est très difficile (et coûteux) de décarboner autrement et constitue pour ces activités la solution la plus verte.

- 7) De Justine : Est ce que l'impulsion de la Cour de Justice qui commence à condamner les Etats qui ne respectent pas les objectifs climatiques pourrait conforter la direction dans laquelle semble s'engager l'Europe ?

Je pense que oui. Etpas seulement la CdJ européenne mais aussi les cours nationales comme on le voit. L'actin citoyenne a un rôle important.

- 8) De Erwan : bonjour, vous avez tout à l'heure mentionné l'importance de la politique budgétaire des Etats membres dans la réalisation du Pacte Vert Européen, toutefois comment l'envisager comme un outil efficace au vu du poids croissant de la dette publique (accentué par la crise sanitaire) ? Face à ce constat et malgré les faibles taux d'intérêts sur les dettes souveraines, que pensez vous de la proposition de nombreux économistes (tels

que Jézabel Couppey Soubeyran) d'envisager une annulation totale ou partielle de la dette des Etats détenue par la BCE ?

C'est en effet une possibilité, en théorie du moins. Cependant d'une part les taux d'intérêt sont actuellement très bas et les emprunts pour la lutte contre le climat et pour l'environnement sont donc plus soutenables, d'autant plus que les études montrent aussi que les coûts de la non-action (conséquences du réchauffement) seraient supérieurs à ceux encourus pour limiter le réchauffement climatique. Par ailleurs la bonne nouvelle est que le secteur privé est de plus en plus enclin à orienter ses investissements vers le développement durable devenu moins « risqué » : c'est l'objectif poursuivi travers les actions européennes pour la finance durable et c'est aussi dû à la meilleure compétitivité de certaines technologies vertes qui deviennent désinvestissements attractifs.

- 9) ... L'Europe a-t-elle prévu de mettre davantage en avant l'appui qu'elle apporte (au travers des Fonds Sociaux Européens) à de nombreuses Structures d'Insertion dont l'activité concerne l'environnement (ex. chantiers d'insertion qui entretiennent des espaces naturels et des sentiers).

Oui, cette possibilité existe déjà, pas seulement à travers le FSE mais aussi le FEDER et le programme LIFE et devrait être renforcée dans les programmes actuellement négociés pour la période 2021-2027, d'autant plus que la part du budget européen consacrée au climat passe de 20 à 30%.

- 10) Vous évoquiez au début de votre intervention l'objectif de revoir les règles de concurrence notamment en matière d'aides d'Etats, pouvez-vous donner un exemple de mesures que la politique de la concurrence pourrait développer pour soutenir l'environnement, outre ce qu'elle prévoit déjà dans ses lignes directrices et règlements sur les aides d'Etat à la protection de l'environnement et à l'énergie ?

La révision des lignes directrices pour les aides d'Etat pour la protection de l'environnement et l'énergie a fait l'objet d'une consultation publique maintenant clôturée et la Commission prévoit un grand débat sur le sujet (idem sur l'antitrust/fusions) le 4 février dont elle tirera les conclusions. Une attention particulière devra en tous cas être donnée aux subventions qui sont encore accordées aux énergies fossiles (59 milliards!) et aux problèmes de surcompensation des projets donc de mauvaise utilisation de l'argent public (qui vient de la méthode de calcul utilisée, qui se base sur les surcoûts par rapport à un projet similaire, ce qui incite à des comparaisons avec de mauvais projets peu coûteux). Ce problème est en partie résolu par les nouvelles règles adoptées dans la directive renouvelable de 2018 pour ce qui est de la production d'électricité.

Dans le domaine de l'antitrust, la Commission devrait être plus attentive aux collusions entre entreprise qui cherchent à ralentir ou empêcher la transition verte (comme dans le cas des automobiles allemandes). Le grand débat qui devait se tenir est de savoir si l'on peut tenir compte dans l'analyse d'un cas antitrust (par exemple une fusion) des bénéfices plus large pour la société en matière d'environnement, au-delà du critère classique de bénéfice pour les consommateurs directs du produit ... et les avis divergent!